

Mairie de Pignans

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Département du VAR

Arrondissement de BRIGNOLES

DEL .30 / 2024

Nombre de Membres L'An deux mil vingt-quatre, le 25 mars,

En exercice : 25

Présents : 19

Votants : 24

Le Conseil Municipal étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de M. BRUN Fernand, agissant en qualité de Maire.

Etaient présents : M. AIGUESPARSES Cédric ; M. ARCUCCI Patrick ; Mme AURIOL Anne ; Mme BOUCHER Julie ; M. BRUN Fernand ; M. BUCAIONI Claude ; M. CAMARA Célestin ; Mme DUPONT Karine ; Mme GACNIK Marie-France ; M. HERAUD Jean-François ; M. HURET David ; Mme MARTIN Pascale ; Mme NICODEMO Mélissia ; Mme PRUNET Sophie ; M. ROSSI Patrick ; Mme SCOTTO Fabienne ; M. TASSY Jacques ; Mme THIERRY Martine ; Mme YZQUIERDO Laurence

Procurations :

M. ADAM Stéphane donne pouvoir à M. ROSSI Patrick  
M. FERRARI Fabien donne pouvoir à M. HURET David  
M. FRELIER Laurent donne pouvoir à Mme DUPONT Karine  
M. BENEDETTO Nicolas donne pouvoir à M. ARCUCCI Patrick  
Mme TROISI Valérie donne pouvoir à Mme SCOTTO Fabienne

Etaient absents excusés :

M. SEIGNOBOS Jean-Luc

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Locales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, Mme DUPONT Karine ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS SUR LES EMPLOIS NON PERMANENTS  
POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE  
A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE**

Monsieur le maire expose au Conseil municipal qu'en prévision de la saison d'Eté 2024, il est nécessaire de renforcer les services municipaux (administratif, technique, surveillance piscine) pour la période du 01/06/2024 au 31/08/2024. Il convient donc de faire appel à du personnel recruté en qualité d'agent contractuel pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**OUI** l'exposé de Monsieur le Maire,

**VU** le Code général de la fonction publique, notamment son article L.332-23-2è,

**VU** le code général des collectivités territoriales,

**CONSIDERANT** qu'en prévision de la saison d'Eté 2024, il est nécessaire de renforcer les services municipaux (administratif, technique, surveillance piscine) pour la période du 01/06/2024 au 31/08/2024,

**CONSIDERANT** qu'il peut être fait appel à du personnel recruté en qualité d'agent contractuel pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité en application de l'article L.332-23-2è du code précité,

**ET APRES en avoir délibéré,**

**DECIDE**

**Article 1 :**

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité pour une période allant du 01/06/2024 au 31/08/2024 en application de l'article L.332-23-2<sup>ème</sup> Code général de la fonction publique.

A ce titre seront créés :

- Au maximum 8 emplois dans les grades suivants :
  - 4 Educateurs territoriaux des APS (Cat.B) pour exercer les fonctions de maîtres-nageurs à temps complet,
  - 2 Adjoints techniques (Cat .C) pour exercer les fonctions d'agent polyvalent des services techniques à temps complet (1 effectif en juillet + 1 effectif en août),

- 2 Adjointes administratifs (Cat .C) pour exercer les fonctions d'agent administratif et d'accueil à temps complet en Mairie (1 effectif en juillet + 1 effectif en août),

**Article 2 :**

**DE CHARGER** Monsieur le Maire de la constatation des besoins concernés ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement et de la rémunération des candidats selon la nature des fonctions et de leur profil. La rémunération sera limitée à l'indice terminal du grade de référence.

**Article 3 :**

**D'INSCRIRE** les crédits correspondants au budget.

FAIT ET DELIBERE les jour, mois et an que dessus  
AU REGISTRE sont les signatures  
POUR COPIE CONFORME

**POUR : 20**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 4**

**Monsieur Cédric AIGUESPARSES / Madame GACNIK Marie-France / Madame PRUNET  
Sophie / Madame YZQUIERDO Laurence**

**BRUN Fernand  
Maire de PIGNANS**



Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

Publié le

ID : 083-218300929-20240325-DEL30\_2024-DE